



Recrute

# Un(e) Chargé(e) de mission « VILLAGES D'AVENIR »

(H/F)

35 heures

➤ **Contrat de projet d'une durée de 18 mois**

📍 **Communauté de communes Alpes Provence Verdon « Sources de Lumière »**  
Alpes de Haute Provence  
Annot (04 240)

👔 **Contractuel ou fonctionnaire par détachement**

★ **Catégorie A**  
Attaché territorial

✉ **Candidatures**  
(CV et lettre de motivation)  
à adresser dès que possible

**Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> février 2025**

A  
Monsieur le Président de la CCAPV,  
en précisant l'intitulé du poste.

- [ressources-humaines@ccapv.fr](mailto:ressources-humaines@ccapv.fr)
- Service Ressources Humaines  
Communauté de Communes  
Alpes Provence Verdon,  
97, Zone artisanale, BP 2  
04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Tél : +33 4 92 83 68 99  
<https://ccapv.fr/>

## MISSIONS :

Le dispositif « Villages d'AVENIR » permet un accompagnement personnalisé auprès des communes lauréates afin d'accélérer et concrétiser les projets autour de quatre axes : **un village vert / un beau village / un village vivant et animé / un village qui procure à ses habitants les services essentiels**

Chaque commune labellisée peut ainsi bénéficier d'un bouquet de services spécifiques de la part de l'État et des partenaires du programme, mais aussi de l'appui d'un chargé de mission dédié à l'avancée de ses projets.

En binôme avec une chargée de mission déjà en poste, vous assurerez l'émergence de projets autour des 4 axes du programme ainsi que leur formalisation.

Il y a aujourd'hui 9 communes labellisées, et 12 en attente de labellisation.

**Sous l'autorité de la directrice du Pôle Urbanisme, vous travaillerez en direct et pour le compte des communes du territoire labellisées « Villages d'avenir », mais également en lien étroit avec le chef de projet « Petites Villes de Demain »**

## METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME D'ACTIONS OPERATIONNEL « VILLAGES D'AVENIR » ET L'ANIMER

4 axes principaux :

- **Un village vert** : un projet de territoire engagé dans la transition écologique et énergétique : sobriété énergétique, rénovation des bâtiments, optimisation de la gestion de l'eau, actions de valorisation et de protection de la biodiversité...
- **Un village vivant et animé** : pour un service public communal de l'engagement citoyen : favoriser le dynamisme avec des activités culturelles et sportives, faciliter le maintien dans le village des aînés, encourager l'engagement des jeunes, création de tiers-lieux...
- **Un beau village** : mise en valeur du paysage et du patrimoine, réhabiliter les centre-bourgs, valorisation du patrimoine bâti, historique et culturel, entretien et rénovation des itinéraires forestiers et de randonnées, définition d'un projet pastoral, forestier et paysager....
- **Procurer les services essentiels aux habitants** : soutien au commerce et à l'artisanat, à l'accès aux technologies, à l'accès à l'emploi et la formation, l'accès aux soins et à l'éducation...
- Participer à la conception ou à l'actualisation du projet de territoire et en définir sa programmation
- Aider à la formalisation du projet
- Rédiger des notes de concept et document de présentation
- Identifier des acteurs du projet et cartographie du paysage institutionnel

## MISSIONS TRANSVERSALES

- Participer à l'animation du réseau départemental « Villages d'avenir »
- Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires
- Contribuer à la mise en réseau locale
- Assurer le modèle économique du projet et trouver des financements

## DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

- **Savoirs** : Connaître l'environnement territorial (compétences, fonctionnement) ; connaître les méthodes de pilotage de projet ; connaître les méthodes et outils de planification ; assurer un suivi budgétaire ; maîtriser les outils informatiques
- **Savoir-faire** : Animer des réunions ; mettre en œuvre les décisions ; avoir un sens pratique de l'organisation
- **Savoir-être** : Disponibilité ; rigueur, méthode et autonomie ; capacité à travailler en équipe et à distance ; qualités relationnelles ; savoir communiquer

## CONDITIONS D'EMPLOI

- Permis de conduire
- Participation de l'employeur aux cotisations des mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Collectivité adhérente au CNAS
- Dispositif de télétravail